MON ENVIRONNEMENT
MA SANTÉ

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »

« La santé au naturel : Prairie vs Ambroisie »

« Projet »

Parc naturel régional de la Brenne

Parc naturel régional de la Brenne

Parc naturel régional de la Brenne

La santé au naturel : Prairie vs Ambroisie

1. La collectivité

Nom: Parc naturel régional de la Brenne

Adresse: Maison du Parc – Hameau du Bouchet – 36 300 Rosnay

Type de collectivité ou territoire: Parc Naturel Régional

Site internet: https://www.parc-naturel-brenne.fr/

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn …) : https://fr-fr.facebook.com/PNRBrenne/

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS…) :
- Agenda 21
- Contrat Local de Santé

Typologie de territoire : Territoires peu denses

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 30 000 hab. environ

2. Présentation du projet en santé-environnement

Titre : La santé au naturel : Prairie vs Ambroisie

Contexte :
- Sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne, quelques parcelles de cultures sont concernées par l'Ambroisie à feuilles d'Armoise (Ambrosia artemisiifolia) ; espèce exotique envahissante produisant un pollen allergisant (santé humaine).
- L'implantation d'une prairie (pour 5 ans, ou plus) ou permanente à la place d'une culture envahie d'Ambroisie est une réponse à tester vis-à-vis de cette problématique santé environnement mais aussi concernant la lutte « biologique / écologique » contre une « Espèce Exotique Envahissante ».

Pour mémoire :
Dans le Projet Agri-Environnemental et Climatique (PAEC) porté par le Parc naturel régional de la Brenne nous proposions pour 2018 et 2019 ce type l'implantation :
« Enfin, « à la marge », la mesure « couver06 » pourrait être employée pour lutter contre certaines espèces exotiques envahissantes en contexte de culture. Nous ciblerions : L'Ambroisie à feuilles d'Armoise qui outre son aspect envahissant dans les cultures présente aussi une problématique de santé publique (pollen allergisant). Nous aborderions là une problématique (enjeu) de santé publique ». (Cf. (PAEC 2019 - p.15)).

Les enjeux eau et biodiversité étant déjà sollicités dans les PAEC (2018, 2019), la prise en compte d'un critère supplémentaire (Santé humaine ou Espèce exotique envahissante) apparaissait compliquée. La dimension « recherche » ou d'accompagnement de cette mesure « test » n'était pas non plus précisée.

Nous proposons, dans cet appel à manifestation d'intérêt, une approche de type MAEC « Couver06 », accompagnée d'un suivi scientifique de type universitaire.

L'Agence Régionale de Santé - Centre Val de Loire est signataire avec le Parc naturel régional de la Brenne d'un Contrat Local de Santé. Dans ce cadre, Ludivine REGEON (Chargé de Mission Santé) est animatrice de ce CLS pour le compte du Parc.

Rattachement du projet à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE…) : Le présent projet n'est pas directement lié - au départ - au programme Eco-Phyto. Néanmoins, implanter une prairie à la place d'une culture conventionnelle aura nécessairement des répercussions en termes de réduction d'intrans sur les parcelles concernées. La constitution d'un groupe d'agriculteurs « Brenne-Ambroisie » pourrait être envisagée à cette occasion. Ce regroupement, territorialisé, pourrait permettre de solliciter des financements liés au programme Eco-Phyto.

Description/objectifs du projet en santé-environnement : Identifier plusieurs parcelles cultivées avec présence d'Ambroisie à feuilles d'Armoise sur le territoire du Parc (contacter agriculteurs (et/ou propriétaires), sélectionner parcelles test ainsi que les témoins pour comparaison).

- Tester l'implantation d'un couvert de type prairial (couverts à définir (quelles espèces ?) et/ou en tester plusieurs mélanges de graines) à la place d'une culture (tournesol, maïs…) :
- Mesurer les résultats en terme de couverture végétale au sol de la prairie implantée,
- Mesurer les résultats en terme d'émission de pollens dans l'air.

- Tester après 5 ans la mise en place d'une culture « nouvelle ou pas » en « semi direct » ; en tout cas sans labourer la terre.

Résultats attendus ou observés du projet :
- Succès en termes de diminution des pollens d'Ambroisie à feuilles d'Armoise dans l'air,
- Diminution/élimination de l'Ambroisie (Succès de l'implantation de la prairie),
- Eviter la propagation de l'Ambroisie aux champs voisins (information, formation des agriculteurs…)
- Conseils agricoles à diffuser largement dans le voisinage concernant : les mélanges de graines prairiales à implanter et d'autre part les cultures (et méthodes) pour les possibles cultures à venir.
- Meilleure connaissance, dans le sol de la banque de graines, en particulier / l'Ambroisie à feuilles d'Armoise).

Populations "cibles" du projet :
- A terme ce sont les populations « humaines » les plus riveraines des champs d'Ambroisie à feuilles d'Armoise,
- Les agriculteurs eux-mêmes,
- L'action concerne bien la mise en place d'un test d'implantation de prairie et de qualité de l'air.

Facteurs de réussite du projet :
- L'adhésion des agriculteurs
- En cours

Label : Non

Temps de mise en œuvre du projet (montage et lancement) : de 3 à 6 mois

Année de mise en œuvre du projet : 2020

Dispositif d'évaluation du projet : Oui

Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation du projet : Pour évaluer cette action, seront pris en compte :
- Le nombre d'agriculteurs concernés, Nombre de parcelles
- Les surfaces implantées,
- Le taux de recouvrement de l'Ambroisie (succès de l'implantation des prairies),
- La quantité de pollens dans l'air au voisinage des parcelles test.

- Le Comité de Pilotage avec l'ensemble des partenaires de ce projet validera les indicateurs de suivi et de résultats.

Thématique(s) :
- Agriculture (rurale, urbaine)
- Biodiversité, nature en ville
- Etat des lieux, diagnostic
- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle…)
- Populations sensibles/vulnérables

Mots-clefs : Ambroisie, Prairie, Concurrence, Culture, Brenne, Espèces Exotique Envahissante, Santé, Eau, (Biodiversité).

3. Montage

Gouvernance : Un comité de pilotage sera constitué si une validation du projet est obtenue. Il sera composé des structures ci-dessous. D'autres pourraient être conviés.

Partenaires impliqués dans le projet :

- Partenaire(s) associatif(s)
  - Fredon Centre Val de Loire,
  - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
  - Indre Nature

- Partenaire(s) public(s)
  - Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire
  - Agence de l'Eau Loire Bretagne
  - DDT36
  - Universités (TOURS / POITIERS…)

- Opérateur(s)
  - « Porteur initial » : Parc naturel régional de la Brenne (Porteur d'un CLS avec animatrice dédiée : Ludivine BREGEON

- Autres partenaires, y compris internationaux
  - Chambre d'Agriculture de l'Indre
  - Conservatoire botanique du Bassin Parisien
  - Groupe de développement de l'agriculture biologique 36 (GDAB 36)
  - Mutualité Sociale Agricole
  - Lig'Air

- Partenaire(s) financier(s)
  - Agence de l'Eau Loire Bretagne
  - A définir

4. Appel à partenaires

Recherche de retour d'expérience d'une autre collectivité ou d'un acteur ayant conduit une action similaire : Nous n'avons pas connaissance de projet similaire. Si des expériences similaires ont été conduites nous sommes intéressés pour les prendre en compte et les intégrer.

Recherche de partenaire(s) opérationnel(s) ou technique(s) dans l'un des champs suivants :
- Agriculture (rurale, urbaine)

- Une université. A priori nous nous orienterons vers celles de TOURS (Université François RABELAIS) ou de POITIERS (Laboratoire Ecologie) pour encadrer la mise en place du protocole et le traitement statistique des données. L'aspect qualité de l'air devra être intégré.

Recherche de partenaire(s) financier(s) : Nous pensons démarcher notamment l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Type d'acteur souhaité :
- Association
- Organisme institutionnel
- Organisme technique ou scientifique

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Cerema ***, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires*.**